



Culture et formation contentieux

Par **Aap**, le **24/07/2017** à **10:37**

Bonjour, depuis le 3 juillet, une dame se prénommant Mme L. DXXXXXXXXX et étant chargée de Procédures en recouvrement de créances me harcèle car il me reste à payer à Culture et formation 377€. Elle dis que mon dossier a été transmis aux huissiers. A plusieurs reprises je lui ai dit que je ne pourrai pas payer cette somme sauf si je donne 50€ par mois. Après 5 à 6 mails, elle m'a accordé 50€ par mois. J'ai en même temps envie de payer pour ne pas avoir de problèmes et parce que je doit cette somme et à la fois pas envie de payer par peur de me faire arnaquer car j'ai tapé son nom sur internet et apparemment c'est pas la première fois qu'elle fait ça. Aidez moi svp

Par **morobar**, le **24/07/2017** à **18:22**

Bonjour,

[citation]parce que je doit cette somme et à la fois pas envie de payer par peur de me faire arnaquer [/citation]

Vous avez le sentiment de devoir cette somme et pensez vous faire arnaquer en payant. C'est un drôle de raisonnement.

En quelque sorte chaque fois que quelqu'un réclame son argent c'est un escroc.

Les lectures que vous citez n'ont rien à voir avec votre situation, il s'agit de rapports entre un créancier (madame XXXX) et des débiteurs qui contestent la réalité (on dit la provision) de la dette.

Par **Aap**, le **24/07/2017** à **19:20**

Je n'ai pas compris..